



*Le + syndical*

**Fédération des Cadres CFE-CGC  
des MEF**

Immeuble Turgot – Télédock 909  
86/92 allée de Bercy  
75012 PARIS

Tél. : 01 53 18 01 76 – Fax. : 01 53 18 01 95  
Mél. : [federation-cgc@syndicats.finances.gouv.fr](mailto:federation-cgc@syndicats.finances.gouv.fr)  
Site : [http:// www.cgc-finances.info](http://www.cgc-finances.info)

## **Conseil départemental de l'action sociale de PARIS du 25 septembre 2017**

### **Déclaration liminaire de la Fédération CFE-CGC des Finances**

Monsieur le Président, cher(es) collègues,

Les gouvernements se succèdent mais l'Etat employeur continue sa politique de réduction des effectifs, associée à une flexibilité de l'emploi en marche forcée et sans réelle contrepartie.

Les effets se font sentir tant sur notre pouvoir d'achat que dans l'exercice de nos missions dans un contexte de pénibilité accrue par ce manque de personnel.

S'agissant du pouvoir d'achat, nous pouvons citer la hausse de la CSG qui inquiète aussi bien les retraités que les fonctionnaires. Pour les premiers, leurs revenus vont encore baisser. Pour les seconds, il n'y a même pas de garantie que la compensation mise en place soit pérenne et ce malgré les promesses de campagne de notre Président, qui indiquait que cette mesure serait l'occasion d'augmenter le pouvoir d'achat des actifs.

Nous pouvons également citer le gel du point d'indice, l'augmentation des cotisations retraites jusqu'en 2020, la suppression de l'indemnité exceptionnelle compensatrice de la CSG, le rétablissement du jour de carence, tandis que le dispositif GIPA n'est toujours pas reconduit.

Concernant les conditions de travail, nous relevons le malaise et les difficultés qui s'amplifient avec la baisse continue des effectifs dans la Fonction publique d'Etat.

Pour 2018, M. Darmanin annonce une baisse de 1600 postes dans cette branche qui sera certainement absorbée majoritairement par la DGFIP.

Cette direction connaît un plan social qui ne dit pas son nom : plus de 37000 emplois supprimés depuis 2002.

Enfin, nous assistons au détricotage des règles de gestion à l'instar de ce qui se passe pour le code du travail.

Dans ce contexte, le rôle de l'action sociale dans notre Ministère et plus modestement dans notre département, revêt une importance particulière.

La CFE-CGC qui est présente à cette instance depuis 2014 milite pour l'élargissement des prestations vers le plus grand nombre, notamment les jeunes actifs.

Nous vous remercions de votre écoute.